



PRÉFET D'ILLE- ET-VILAINE

*Liberté
Égalité
Fraternité*

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

A Rennes, le 12/02/21

ÉPISODE NEIGE-VERGLAS EN ILLE-ET-VILAINE Point de situation à 10h00

Prévisions météo

En Ille-et-Vilaine, la vigilance jaune "neige-verglas" va perdurer jusqu'à demain matin 10h. Les sols sont froids et, si un instant de radoucissement local permet une fonte partielle, **un regel va intervenir en soirée pour toute la nuit** (-3 à -4°, voire -5° sur le pays de Fougères).

Samedi matin, nous aurons de belles éclaircies mais les sols froids occasionneront à nouveau du verglas. Au fil des heures samedi, une couverture nuageuse va s'épaissir et un nouvel épisode de pluies verglaçantes devrait toucher les Côtes d'Armor et le Morbihan mais épargner l'Ille-et-Vilaine. Cela reste à confirmer dans les prochaines heures.

Le redoux s'installera à compter de dimanche.

Mesures

Les conditions de circulation sur le réseau secondaire restent délicates, particulièrement dans le sud du département (Redon, Bain-de-Bretagne).

S'agissant du réseau national, les conditions sont correctes sauf sur **le barreau de Fougères qui reste verglacé de manière importante.** A l'ouest du département, les conditions de circulation sont délicates sur la RN12 et la RN164.

Compte-tenu de cette situation, **les mesures de restrictions de circulation pour les poids lourds supérieur à 7,5 tonnes sont maintenues en Ille-et-Vilaine sur le réseau national et départemental jusqu'à la fin de l'événement :**

- Restriction de la limitation de vitesse avec un abaissement de 20 km/h pour les PL de plus de 7,5 t.
- Interdiction pour les PL de plus de 7,5 t d'effectuer des dépassements.

Le préfet d'Ille-et-Vilaine invite les usagers de la route à faire preuve d'une vigilance absolue, à reporter tout déplacement non essentiel et à respecter les consignes de sécurité : limitation de vitesse, respect des distances de sécurité.

Tenez-vous informés de l'état des routes départementales et nationales sur les sites du [conseil départemental](#) et de [Bison Futé](#).

Annexes : arrêté zonal et départemental portant réglementation exceptionnelle de la circulation routière

**Bureau de la communication
interministérielle régionale,
zonale et départementale**